

DEPARTEMENT
DE LA REUNION

ARRONDISSEMENT DE
SAINT-PIERRE

CANTON
DE PETITE-ILE

Commune de Petite - Ile

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

du 30 avril 2020

Objet :

Service de l'Eau -
Approbation du Compte
Administratif
pour l'exercice 2019

NOTA - Le Maire certifie que
le compte rendu de cette
délibération a été affiché à la
porte de la Mairie

Le - 6 MAI 2020

que la convocation du Conseil
avait été faite

Le 22 avril 2020

et que le nombre des membres
en exercice est de 33.

L'an deux mille vingt, le trente avril, à dix-sept heures et zéro minute, le Conseil Municipal de la Commune de PETITE-ILE étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Serge HOAREAU, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames et Messieurs : HOAREAU Serge, FORT Olivier, SEVERIN Mimose, MALET Ludovic, ETHEVE Nicolas, MERIEL Nadège, LEBON Eric, MUSSARD Emmanuelle, LEBON Gino, BARRET Ginot, LAVERGNE Christophe, ETHEVE Patricia, GRONDIN Jean-Noël, BENARD Didier, HOARAU Jean Denis, PAYET Anne Constance, PAYET Julie, PRUGNIERES Pascal -

ETAIENT REPRESENTES :

Mesdames et Messieurs : GENNEPY Clarisse, procuration à M. LEBON Eric ; GIGAN Mickaël, procuration à M. Serge Hoareau ; LEBON Natacha, procuration à M. FORT Olivier ; PAYET Sandrine, procuration à Mme MUSSARD Emmanuelle ; SEBODIER Pascal, procuration à M. BENARD Didier ; PRUGNIERES Sophia, procuration à M. ETHEVE Nicolas ; BALMANN Antoine, procuration à M. PRUGNIERES Pascal -

ETAIENT ABSENTS :

Mesdames et Messieurs : ANTOU Anne Gaëlle, TAMTBON Jean Noël, MUSSARD Marie Claire, LAURET Guillaume, VITRY Chantale, LEBON Fabrice, HOARAU Brigitte, MEZINO Alice -

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : **Monsieur Ludovic Malet** a été désigné pour remplir ces fonctions.

Monsieur le Président a ouvert la séance et a rappelé l'ordre du jour :

Affaire n° 2020/1/10

Service de l'Eau - Approbation du Compte Administratif
de l'exercice 2019 (M49).

Le Maire,

Serge Hoareau



Le Maire rappelle qu'au cours de la présente séance, affaire n°2020/1/5, l'Assemblée s'est prononcée sur le Compte de Gestion 2019 du budget annexe du service de l'Eau.

Il convient désormais d'examiner le Compte Administratif 2019 de ce même budget et de se prononcer sur son exécution définitive ainsi que sur les résultats comptables qui s'y dégagent.

Il précise néanmoins qu'il y a lieu au préalable de procéder à l'élection d'un Président de séance.

En effet, conformément à l'article L2121-14 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales, « dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président. Dans ce cas, le maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote. »

Le Maire demande donc au Conseil Municipal de bien vouloir **élire un Président de séance**.

A l'unanimité, Monsieur Olivier FORT est désigné Président de séance pour cette affaire.

Le Maire passe ensuite à la présentation du Compte Administratif 2019 du Service de l'Eau.

Il précise en premier lieu, qu'il s'agit du dernier compte administratif sur lequel l'Assemblée est amenée à se prononcer, compte tenu du transfert de la compétence Eaux à la CIVIS au 01/01/2020.

Le Compte Administratif 2019 du budget annexe du service de l'Eau se résume comme suit :

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION D'EXPLOITATION	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales	3 970 000,00 €	400 000,00 €	4 370 000,00 €
Recettes nettes réalisées (A)	3 680 915,91 €	414 935,89 €	4 095 851,80 €
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales	3 970 000,00 €	400 000,00 €	4 370 000,00 €
Dépenses nettes réalisées (A)	3 011 201,02 €	298 816,54 €	3 310 017,56 €
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(A-B) Excédent	669 714,89 €	116 119,35 €	785 834,24 €
(B-A) Déficit			
RESULTATS 2018 REPORTEES			
Excédent		0,00 €	-232 522,93 €
Déficit	-232 522,93 €		
RESULTATS BRUTS DE CLOTURE			
Excédent (C)	437 191,96 €	116 119,35 €	553 311,31 €
Déficit (D)			
RESTES A REALISER REPORTEES			
DEPENSES (E)	24 937,25 €	10 595,03 €	35 532,28 €
RECETTES (F)	96 480,00 €		96 480,00 €
SOLDE A REALISER (G)	71 542,75 €	-10 595,03 €	60 947,72 €
RESULTATS NETS DE CLOTURE			
Excédent (C+G)	508 734,71 €	105 524,32 €	614 259,03 €
Déficit (D+G)			

I – Les résultats

Comme le montre le tableau précédent, le résultat brut global de clôture (résultat brut de fonctionnement + résultat brut d'investissement) est excédentaire de + 553 311,31 €.

Le résultat à affecter correspond quant à lui au résultat brut de fonctionnement, c'est à dire + 116 119,35 €.

En tenant compte des engagements non soldés au 31 décembre 2019, le Compte Administratif de 2019 dégage un résultat net global excédentaire de +614 259,03 €.

II – La section d'exploitation

La situation se présente de la façon suivante :

Les recettes d'exploitation : le montant définitif des titres émis (rattachements compris) est de 414 935,89, dont 308 993,60 € de surtaxe reversée par le fermier (chap. 70), 7 858,95 € de produits exceptionnels (chap. 77) et 98 083,34 € de recettes d'ordre (chap. 042).

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres émis	Prod rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	300 000,00	65 190,60	243 803,00	0,00	-8 993,60
	Total des recettes de gestion courante	300 000,00	65 190,60	243 803,00	0,00	-8 993,60
77	Produits exceptionnels	0,00	7 858,95	0,00	0,00	-7 858,95
	Total des recettes réelles d'exploitation	300 000,00	73 049,55	243 803,00	0,00	-16 852,55
042	Opé d'ordre de transfert entre sections (4)	100 000,00	98 083,34			1 916,66
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	100 000,00	98 083,34			1 916,66
	TOTAL	400 000,00	171 132,89	243 803,00	0,00	-14 935,89
Pour information R002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		(3) 0,00				

Les dépenses d'exploitation : le montant définitif des mandats émis est de 298 816,54 € (rattachements compris), dont 32 002,67 € de dépenses réelles et 266 813,87 € de dépenses d'ordre.

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charg. Rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	91 604,22	8 249,58	0,00	10 595,03	72 759,61
Total des dépenses de gestion courante		91 604,22	8 249,58	0,00	10 595,03	72 759,61
66	Charges financières	26 000,00	20 241,15	1 374,76	0,00	4 384,09
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	2 137,18	0,00	0,00	2 862,82
022	Dépenses imprévues	7 395,78				
Total des dépenses réelles d'exploitation		130 000,00	30 627,91	1 374,76	10 595,03	87 402,30
042	Opé d'ordre de transfert entre section	270 000,00	266 813,87			3 186,13
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		270 000,00	266 813,87			3 186,13
TOTAL		400 000,00	297 441,78	1 374,76	10 595,03	90 588,43
Pour information D002 déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

S'agissant des dépenses réelles on peut souligner les dépenses suivantes :

- 21 615,91 € de charges d'intérêt sur la dette (chap. 66), en diminution par rapport à 2018 (-2,8 k€),
- 8 249,58 € de charges à caractère général (chap. 011), en forte baisse par rapport à 2018 (-155 k€, en lien au transfert des charges d'électricité à la SPL Sources et Eaux du fait de la remise d'un certain nombre d'ouvrages).

Les dépenses restant à réaliser au 31/12/2019 s'élevaient quant à elle à 10 595,03 €.

III – La section d'Investissement

La situation se présente de la façon suivante :

Les recettes d'investissement : le montant définitif des titres émis est de 3 680 915,91 €, dont 1 818 085,17 € de recettes réelles (notamment 406 193,86 € de subventions d'investissement (chap. 13) et 900 000 € d'emprunt (chap. 16)).

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	92 400,00	406 193,86	96 480,00	-410 273,86
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 300 000,00	900 000,00	0,00	400 000,00
Total des recettes d'équipement		1 392 400,00	1 306 193,86	96 480,00	-10 273,86
106	Réserves (5)	511 891,31	511 891,31	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
Total des recettes financières		561 891,31	511 891,31	0,00	50 000,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 954 291,31	1 818 085,17	96 480,00	39 726,14
040	Opé d'ordre de transfert entre sections (2)	270 000,00	266 813,87		3 186,13
041	Opérations patrimoniales (2)	1 745 708,69	1 596 016,87		149 691,82
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 015 708,69	1 862 830,74		152 877,95
TOTAL		3 970 000,00	3 680 915,91	96 480,00	192 604,09
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		(3) 0,00			

Les recettes restant à réaliser au 31/12/2019 s'élevaient quant à elle à 96 480 €.

Les dépenses d'investissement : le montant définitif des mandats émis est de 3 011 201,02 €, dont principalement 1 205 960,62 € de dépenses d'équipement brut (travaux, études et acquisitions) et 111 140,19 € de remboursement du capital de la dette (chapitre 16).

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	547 768,75	156 271,85	0,00	391 496,90
21	Immobilisations corporelles	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
23	Immobilisations en cours	1 169 030,31	1 049 688,77	24 937,25	94 404,29
Total des dépenses d'équipement		1 726 799,06	1 205 960,62	24 937,25	495 901,19
16	Emprunts et dettes assimilées	115 000,00	111 140,19	0,00	3 859,81
020	Dépenses imprévues	49 969,32			
Total des dépenses financières		164 969,32	111 140,19	0,00	53 829,13
Total des dépenses réelles d'investissement		1 891 768,38	1 317 100,81	24 937,25	549 730,32
040	Opé d'ordre de transfert entre sections (2)	100 000,00	98 083,34		1 916,66
041	Opérations patrimoniales (2)	1 745 708,69	1 596 016,87		149 691,82
Total des dépenses d'ordre d'investissement		1 845 708,69	1 694 100,21		151 608,48
TOTAL		3 737 477,07	3 011 201,02	24 937,25	701 338,80
Pour information D001 solde d'exécution négatif reporté de N-1		(3) 232 522,93			

Les dépenses restant à réaliser au 31/12/2019 s'élevaient quant à elle à 24 937,25 €.

Le Maire précise néanmoins que dans le cadre du transfert de la compétence « Eaux » à la Civis au 01/01/2020, les restes à réaliser en dépenses et recettes seront également transférés et donc leur réalisation constatée sur le budget annexe 2020 de la Civis.

De même que les résultats constatés et évoqués ci-dessus, ceux-ci feront l'objet d'un transfert à la Civis. Les montants à transférer seront présentés dans le cadre d'une autre affaire débattue au cours de cette même séance.

IV – Les indicateurs financiers

Le Compte Administratif 2019 dégage donc un résultat brut global excédentaire de + 553 311,31 € et un résultat net global (après intégration des restes à réaliser) excédentaire de + 614 259,03 €. Ce déficit net global s'explique par la non-souscription d'emprunt en 2018 (400 000 € en prévision) pour le financement de l'investissement.

L'encours de dette du service de l'eau s'élevait au 31 décembre 2019 à 2,549 M€ pour une durée résiduelle de remboursement moyenne de 17 ans au taux fixe moyen de 1,24 %.

La capacité de désendettement, qui traduit le nombre d'années nécessaires au service si elle devait consacrer l'intégralité de son épargne brute à rembourser toute sa dette, s'améliore considérablement pour atteindre 8,95 ans au 31/12/2019, contre 15,6 ans au 31/12/2018.

Malgré le recours à un nouvel emprunt en 2019, cette amélioration s'explique par une augmentation de l'épargne brute en 2019 (soit à 284 k€) et ce du fait du transfert des charges d'électricité au fermier (+ 100k € transférés).

Pour rappel l'Epargne Brute en 2018 était de 113 K€, contre 126 K€ en 2017, 174 K€ en 2016 et 259 K€ en 2015.

Après sa présentation, le Maire demande au Président de séance, Monsieur Olivier Fort – 1^{er} Adjoint, de bien vouloir procéder au vote du compte administratif 2019 du Service de l'Eau et, quitte la salle.

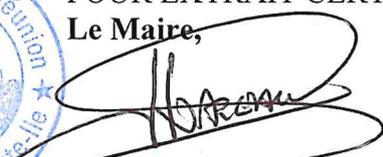
Le Conseil Municipal,

**Réuni sous la présidence de M. Olivier FORT, 1^{er} Adjoint au Maire,
après délibération, à l'unanimité, décide :**

- D'approuver le Compte Administratif 2019 du **Service de l'Eau**
- D'arrêter les résultats bruts 2019 aux montants suivants :
 - **Exploitation :** + 116 119,35 €
 - **Investissement :** + 437 191,96 €



POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,
Le Maire,


Serge Hoareau

Le présent document est certifié exécutoire,
compte-tenu de la réception en Sous-Préfecture, le
et de sa publication en Mairie, le